

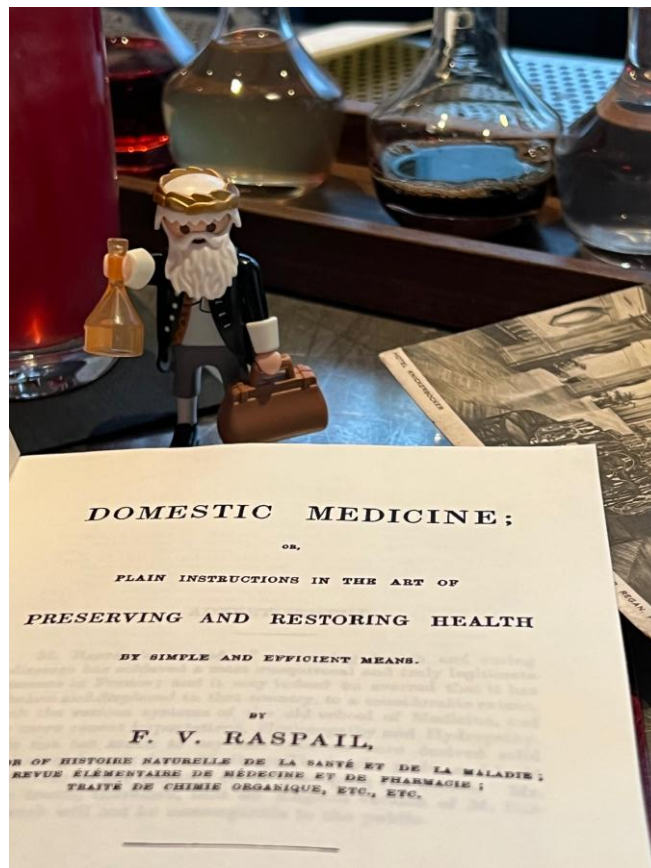
DROIT CONSTITUTIONNEL

Cours magistral de M. le professeur Mathieu TOUZEIL-DIVINA

année universitaire 2025-2026

équipe pédagogique :

**Mmes Capucine BUET, Amélie GUICHET,
Marianne HEWISON, Mélanie DE SOUSA BARBEIRO
& MM. Théo FAUTRAT, Valentin GIACOMETTI
& Michaël ZAPPE.**



Source : RASPAIL à Londres se demandant comment soigner le Droit – MTD ©

Documents de TD version 2.1 – à jour au 04 décembre 2025.

MTD & alii © – disponible sur <http://www.chezfoucart.com> & sur Moodle.

Séance 05 / 09
u pouvoir exécutif bicéphale
(*Président & Gouvernement*)

Cinq termes ou expressions essentiels

- Article 13 de la Constitution
- Article 16 de la Constitution
- Gouvernement
- Solidarité gouvernementale
- « *Domaine réserve* »

Un exercice hebdomadaire

Il s'agira de rédiger la dissertation suivante :

« *En 2026, le pouvoir exécutif est-il vraiment bicéphale ?* »

Cinq questions liminaires adossées à un document

Pour préparer la séance de travaux dirigés, vous répondrez aux cinq questions suivantes destinées à vous accompagner vers l'exercice hebdomadaire. Ces questions sont par ailleurs adossées (et directement liées) à la lecture, à l'analyse, à la compréhension et à la critique du document suivant :

Pierre JACQUEMAIN • 29 août 2025
Le crépuscule de Jupiter ou l'impasse présidentielle

À bout de souffle, Emmanuel Macron se retrouve isolé, sans majorité et contesté à la fois dans la rue et sur la scène internationale. Entre menace de pleins pouvoirs et incapacité à ouvrir une issue politique, la présidence vacille, révélant l'impasse d'une Ve République en crise.

Le pouvoir parle. Trop. Il sature l'espace médiatique, déverse ses éléments de langage, convoque la gravité, la menace, le surplomb. Macron parle à ses fidèles. Bayrou parle aux Français. Et pendant que les ministres font mine de gouverner, c'est à l'arrière-scène que se jouent les véritables lignes de tension. Car à mesure que le gouvernement vacille sous la menace d'une censure, c'est la figure présidentielle elle-même qui s'effondre.

Le président Macron, déjà orphelin de toute majorité réelle, pourrait bientôt se retrouver seul face au pays. Seul, sans gouvernement stable. Seul, face aux mobilisations qui s'organisent – syndicats, jeunesse, mouvements de blocage, colère sociale rampante. Seul, face à un peuple qu'il n'écoute plus depuis longtemps, mais qu'il tente désormais de dissuader par des voies de plus en plus inquiétantes. Car il ne se tait pas, non. Il choisit où parler. Cette semaine, il l'a fait dans les colonnes de JDNews, le tout nouveau média de Bolloré, énième laboratoire de l'extrême droite.

Les pleins pouvoirs

Là, son entourage a laissé filtrer une hypothèse glaçante : face à la crise politique, le président pourrait faire usage de « pouvoirs constitutionnels autres » que la dissolution ou la démission. Une allusion claire, à peine masquée, à l'article 16 de la Constitution, celui des pleins pouvoirs. Jusqu'ici, aucun président sous la Ve République, aussi contesté fût-il, n'avait osé agiter pareille menace à l'endroit de son propre peuple.

La figure présidentielle bascule ainsi dans une forme inédite de brutalité institutionnelle : non plus un chef d'État garant des institutions, mais un acteur prêt à les instrumentaliser contre la société elle-même. C'est une dérive. Et c'est un tournant. Dans ce climat, beaucoup redoutent un saut dans l'inconnu. Mais l'inconnu, c'est ce pouvoir lui-même. Car à tous les niveaux – national comme international – Emmanuel Macron est devenu une figure d'instabilité plus qu'une source d'inspiration.

À l'échelle internationale, il ne convainc plus. Ses initiatives diplomatiques oscillent entre coups de communication mal ficelés, contradictions stratégiques, et absence totale de suivi. De l'Ukraine à l'Afrique, du Liban à Gaza, il est vu davantage comme un commentateur que comme un acteur. Sur le même sujet : La déroute du droit international

Sur le plan économique, la situation est encore plus sévère : plus de 1 300 milliards d'euros de dette publique supplémentaire en un seul septennat, sans aucun redressement du tissu productif, sans amélioration des services publics, sans justice fiscale retrouvée. Macron voulait incarner la rigueur : il incarne aujourd'hui la fuite en avant.

Quant à l'urgence climatique, il a brillé par son opportunisme et son retard : refus de planification écologique réelle, criminalisation des écologistes radicaux, et une politique totalement soumise aux injonctions du court terme et des lobbys. Ce n'est pas une perte d'élan. C'est un discrédit général. Emmanuel Macron est devenu un président désavoué dans les urnes, marginalisé à l'international, et illégitime dans la rue.

Le nécessaire processus constituant

Il ne lui reste plus que l'appareil – policier, institutionnel, médiatique – pour tenir. Mais quand on gouverne par la menace, c'est qu'on ne gouverne plus. La dissolution ? Elle ne réglerait rien. La paralysie actuelle ne ferait que se rejouer, sans majorité claire, sans horizon commun.

Il reste une issue. Une seule. Celle qu'on moquait hier, celle qu'on redoute aujourd'hui. Lancer un processus constituant, pour refonder notre démocratie à la racine, sortir de cette monarchie élective qu'est devenue la Ve République. En enfin, provoquer la démission du président de la République, condition politique et symbolique pour que le pays puisse enfin rouvrir un cycle.

Et c'est aussi la raison pour laquelle une dissolution maintenant ne serait pas opportune. Elle empêcherait alors, si démission du président de la République il devait y avoir, d'organiser dans la foulée, des élections législatives pour donner une majorité au président élu. Emmanuel Macron ne pourra pas gouverner contre tous, contre tout, contre le réel. Il ne peut plus jouer la montre. Il ne peut plus jouer au-dessus. Jupiter est seul.

Démissionner, paradoxalement, est le seul geste d'autorité républicaine qui lui reste : se retirer, pour faire gagner du temps au pays, pour rouvrir l'espace du politique, pour éviter l'enlisement ou pire, l'explosion. Et s'il tient tant à son projet, qu'il se représente. Le peuple tranchera.

1. **Question 01.** Que signifie l'image d'un « crépuscule de Jupiter » ?
2. **Question 02.** Quel est le pouvoir de l'article 16 de la Constitution ?
3. **Question 03.** Qui a gouverné la France en 2022 ? en 2023 ? en 2024 ? en 2025 ? en 2026 ?
4. **Question 04.** Que serait le « *domaine* » présidentiel dit « *réservé* » ?
5. **Question 05.** Le peuple peut-il engager le pouvoir exécutif à se réformer ? Comment ?

Une illustration

Vous essaieriez de deviner quel événement juridique important pour la thématique hebdomadaire, est ici représenté.

Instagram / Bidu.dessinateur ©

LE CORNU DE SCHRÖDINGER

À LA FOIS ...
... PREMIER MINISTRE ... ET PAS PREMIER MINISTRE

